



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 100739

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les conclusions du récent rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre sur l'état du mal-logement en France. Dans ce rapport, la fondation constate que plus de 10 millions de Français sont aujourd'hui touchés par la crise du logement. Depuis dix ans, le spectre des personnes concernées ne cesse de s'élargir, touchant désormais également les classes moyennes. La crise économique a ainsi fait basculer du côté du mal-logement des personnes auparavant « sur le fil ». Pour remédier à ces situations de détresse sociale, la fondation Abbé-Pierre propose notamment une meilleure régulation du marché de l'immobilier, un encadrement des loyers et la construction de nouveaux logements. En conséquence, il lui demande quelles suites il entend donner aux recommandations formulées par la fondation Abbé-Pierre dans son dernier rapport annuel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100739

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1685

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)